

Compte-rendu du Conseil d'École
Ecole Maternelle René Guest
Mardi 22 novembre de 18h à 19h

Participants :

- Mme Meski-Nacer, Directrice
- L'équipe enseignante
- 6 Représentants APELGC et 1 Représentant FCPE
- Mme Fommarty, Maire-Adjointe aux affaires scolaires
- Mme Marquis, Services affaires scolaires

1) Effectif / Structure

Les effectifs totaux : 187 élèves tous niveaux confondus.

- 70 élèves en Petite Section (PS)
- 64 élèves en Moyenne Section (MS)
- 53 élèves en Grande Section (GS)

A noter : nouvelle inscription d'un élève en PS qui arrivera le lundi 28 novembre.

Structure de l'école :

- 2 classes de PS
- 2 classes de PS-MS (avec une majorité de MS)
- 1 classe de MS
- 2 classes de GS

Classe 1 : 25 GS

Classe 2 : 28 GS

Classe 3 : 28 MS

Classe 4 : 27 PS/MS (avec 9 PS / 18 MS)

Classe 5 : 27 PS/MS (avec 9 PS / 18 MS)

Classe 6 : 26 PS

Classe 7 : 26 PS

2) Equipe

Directrice : Mme Meski-Nacer

Enseignants titulaires :

- Classe 1 (GS) : Marie
- Classe 2 (GS) : Gaëlle
- Classe 3 (MS) : Emmanuel (Il est arrêté en ce moment. Il sera remplacé par Emma jusqu'à son retour)
- Classe 4 (PS/MS) : Jessica
- Classe 5 (PS/MS) : Pascale
- Classe 6 (PS) : Sandrine
- Classe 7 (PS) : Hang

Enseignants à temps partiel

- Classe 1 : En attendant qu'un enseignant soit nommé pour les mardis, c'est Dounia, enseignante TRS (Titulaire Remplaçant de Secteur), qui assure le temps partiel de Marie qui est à 75%.
- Classe 2 : Aïnhua, décharge de la directrice tous les mardis.

La classe 7 (PS) devait être en principe la classe de direction. Il n'y avait donc pas d'enseignant nommé pour cette classe à la rentrée. L'enseignement a donc été assuré par Irène (enseignante TRS) depuis la rentrée.

Depuis le lundi 21 novembre, Hang a été nommée enseignante pour la classe.

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Réseau de psychologues spécialisés pour effectuer des observations et aider des enfants manifestant des difficultés sur leur posture d'élève) :

- Mme Gauthier, psychologue scolaire, intervient tous les lundis sur le groupe scolaire René-Guest à la demande de l'enseignant. Elle vient faire des observations dans la classe mais elle peut également recevoir les familles sur rendez-vous.
- Mme Toulouse, spécialisée à l'aide relationnelle des enfants, est présente toute l'année par période de 3 semaines sur le groupe scolaire René-Guest. Elle aide les enfants avec des besoins particuliers, les aide à améliorer leur relation avec les adultes, à donner du sens au travail scolaire, à gagner en appétence, en motivation, et à mieux comprendre les attentes de l'école.

En ce moment, elle travaille avec un petit groupe d'élèves de GS.

Pour information, les parents seront prévenus à l'avance de la prise en charge de leur enfant.

AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap)

Ces accompagnants ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. 3 AESH répartis sur le groupe scolaire René-Guest qui suivent 2 élèves de maternelle en projet personnalisé de scolarisation (PPS). Un autre élève sera également bientôt suivi par 1 AESH.

ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) :

- Classe 6 (PS) : Valérie
- Classe 7 (PS) : Sabrina
- Classe 5 (PS/MS) : Assitan
- Classe 4 (PS/MS) : Mouni (ATSEM volante)
- Classe 3 (MS) : Véronique
- Les ATSEM sont en général présentes auprès des élèves le matin (départ à 11h pour les classes de PS/MS). Puis, elles sont présentes, pour les PS, au lever de la sieste.
- Un agent de restauration : Hager. Elle assure également l'accueil du matin.

Infirmière scolaire : Mme Zeggaï intervient et assure des animations (pour les GS) et à la demande.

3) Règlement intérieur

Il est communiqué en début d'année dans les carnets de liaison. Pas de modifications par rapport à l'année dernière.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

La mairie nous signale que le règlement intérieur pour le périscolaire a été mis à jour :

- Concernant les retards des parents à 11h30 et 16h30, si les enfants ne sont pas récupérés par leurs parents à 11h40 ou à 16h40 maximum, les enfants seront automatiquement basculés sur le service de restauration ou du goûter.
En cas de retard, les parents ne pourront donc pas récupérer leurs enfants pour le midi.
Pour le goûter, ils ne pourront les récupérer qu'à partir de 17h15.
Ce service sera facturé et une pénalité financière sera appliquée.
Les cas de force majeure seront étudiés au cas par cas.
- Des problèmes liés aux préinscriptions (notamment aux retours des vacances) ont été soulevés par l'école et par la mairie.
Une pénalité pour les oublis de réservations périscolaires est en cours d'arbitrage.

Le nouveau règlement intérieur pour le périscolaire sera communiqué aux parents.

4) Vie de l'école

Communication avec les parents

Elle se fera avec des affichages devant l'école, par emails, avec un mot dans le cahier/pochette de liaison des enfants ou par le biais des enseignants.

Cette année, tous les enseignants utilisent Klassly ou TouteMonAnnee pour communiquer avec les familles.

APC (Activité pédagogique complémentaire)

Elles ont lieu tous les midis et permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- une aide au travail personnel
- d'évaluer à l'oral les élèves de GS

Les enseignants prennent un petit groupe d'élèves. Les parents seront avertis.

30' APQ (30 minutes d'activité physique quotidienne)

Cette mesure est déjà appliquée dans l'école. Tous les enfants de l'école ont au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne : motricité, danse, ballon, vélo, piscine, ...

Les récréations

Il y a 2 récréations d'une durée de 30 minutes par jour et par niveau :

- Pour les 2 PS : 10h-10h30 / 15h30-16h dans la cour des petits.
Surveillance des récréations par les 2 enseignantes de PS.
- Pour les 2 PS/MS et la classe de MS : 9h45-10h15 / 15h30-16h dans la cour des moyens / grands.
Surveillance des récréations avec 2 enseignants de service pour les 3 classes.
- Pour les GS : 10h30-11h / 14h45-15h15 dans la cour des moyens / grands.
Surveillance avec une enseignante et une AESH pour les 2 classes.

Les élèves ont accès aux vélos/tricycles, trottinettes et aux petits matériels (coquilles, cerceaux, ballons, ...).

Organisation de l'absence d'un enseignant non remplacé

Les enfants sont répartis dans les autres classes et n'ont pas de classe de référence.

La répartition se fait en fonction des effectifs du jour.

Que font les enfants ? Ils jouent, font des petites constructions, participent à des petits ateliers avec les enfants de la classe, ...

Activités

- **Poussins dans l'école** : Par l'association [A chacun sa poule](#), l'école a reçu 12 œufs fécondés, une couveuse et tout le matériel nécessaire pour s'occuper des poussins. 2 poussins sont nés à l'école et 3 poussins ont été apportés en plus par l'association. Les 5 poussins sont repartis le lundi 22 novembre soir (dont 2 sont chez une élève de l'école).
- **Natation (GS uniquement)** :
 - o Il a lieu tous les mardis matins et pour toute l'année.
 - o Départ à 9h / Retour à 10h30 pour la classe 2.
 - o Départ à 9h30 / Retour à 11h pour la classe 1. Dounia ne pouvant pas aller dans l'eau avec les enfants, c'est l'enseignante de la classe 5 de PS/MS (Pascale) qui accompagne les enfants de la classe à la piscine. Pendant le temps de piscine, c'est Dounia qui prend donc en charge la classe 5.
 - o Les parents sont sollicités pour être accompagnateurs (besoin de 1 ou 2 parents) et le trajet se fait en car.
 - o Les enfants sont accueillis à la piscine par du personnel municipal qui les aide à s'habiller.
 - o Il y a 2 maîtres nageurs et l'enseignante dans l'eau.
 - o Une enseignante signale que, depuis le début de l'année, 3 séances de piscine ont été ratées à cause de problèmes de cars. Ce n'est jamais le même conducteur et certains chauffeurs ne connaissent pas le chemin. La mairie nous indique qu'un rappel va être fait au prestataire.
- **Cours de musique (GS uniquement)** assuré tous les vendredis matins pour une durée de 30 minutes par Victor. Les cours sont très biens et très dynamiques : chants, jeux de rythme, découvertes d'instruments, ... Un spectacle de fin d'année sera prévu pour les

parents de GS.

- **Chorale des 2 classes de PS/MS** a lieu tous les lundis matins (travail de vocalise, exercice de respiration, ...) avec les 2 enseignantes des 2 classes. Il y aura peut-être un spectacle de fin d'année pour les parents.
- **Ateliers de lecture à la bibliothèque** avec 4 bénévoles (personnes retraitées) de l'association [Lire et Faire Lire](#) qui interviennent sur 5 classes (Classe 1, 2, 3, 4 et les MS de la classe 5). Lecture d'histoires en petits groupes dans la bibliothèque (histoires choisies par la bénévole ou avec l'aide de l'enseignant).
- **Spectacle de Noël** à l'école prévu le jeudi 15/12/22 matin intitulé « Même pas peur du Père Noël ». 2 représentations sont prévues : 4 classes puis 3 classes. Ce jour-là, une après-midi festive sera organisée : goûter et peut-être visite du Père Noël. Les parents seront sollicités pour le goûter.
- **Animation KAPLA** prévue plus tard dans l'année.
- **Kermesse**
Pour cette année, les enseignants ne sont pas contre l'organisation d'une kermesse en fin d'année (si cela se fait, elle aura lieu un vendredi soir au mois de juin 2023). Le pré-requis demandé est d'avoir de l'aide des parents pour gérer toute l'organisation : aide pour fabriquer du matériel, aide à l'installation, aide à tenir les stands, aide des parents pour tenir ou garnir le buffet, ... et rangement à la fin de la kermesse.

5) Sécurité : Exercice incendie et PPMS

- Un exercice d'alerte incendie a eu lieu mardi 08/11/22 matin. Tout s'est très bien passé.
- L'exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) « Alerte intrusion », a eu lieu mardi 15/11/22 matin pendant 15 minutes, et a été concluant. Une sirène retentit et les élèves apprennent à se cacher sous les tables et à rester silencieux (sous forme de jeux). Tout s'est très bien passé également.
- Un autre exercice PPMS « Mise en confinement alerte météo ou chimique » pourra avoir lieu au cours de l'année.

6) Santé

Protocole Covid

Actuellement, on est au niveau le plus bas : niveau socle.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire. Elle s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours .				
	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

Certaines gestes barrières continuent d'être respectés dans l'école :

- Lavage des mains réguliers
- Aération des salles

Visites PMI

Dépistages visuels, auditifs, langages, poids et taille réalisés par la PMI pour les MS prévus les jeudis après-midi à partir du jeudi 17 novembre jusqu'au jeudi 15 décembre 2022.

Après la visite, les enfants reviennent à la maison avec une petite enveloppe.

Interventions auprès des élèves

- Animation petit-déjeuner (GS uniquement) organisée ponctuellement avec l'intervention d'une diététicienne Sogeres qui explique aux enfants les valeurs nutritionnelles des aliments composant le petit-déjeuner, et comment se préparer un petit-déjeuner équilibré. Prévues début janvier.
- Animation bucco-dentaire (GS uniquement) prévue en mai, avec l'intervention d'un dentiste qui sensibilise les enfants aux gestes à réaliser pour avoir une bonne hygiène bucco-dentaire.
- Interventions prévues de l'infirmière scolaire dans les classes de GS sur les accidents domestiques, le respect du corps et intimité de chacun, ...

7) Travaux et végétalisation des cours d'école

- Protocole d'économie d'énergie soumis par l'Etat :
 - Remplacement de l'éclairage de l'école par des LED.
 - Les sous-sol de l'école ont été aménagés et cloisonnés avec des portes coupe-feu pour respecter les normes d'incendie. Le stockage sera bientôt possible mais il sera contrôlé (tout sera recensé). Un local sera réservé pour le mobilier de l'école.
 - Été 2023 sur le groupe scolaire : isolation des murs de l'école (gros chantier de 5 semaines qui sera plutôt côté élémentaire. Une partie de la maternelle est assez récente donc n'aura pas besoin de travaux). L'isolation des bâtiments permettra de moins chauffer l'hiver et d'avoir plus de fraîcheur l'été.
→ Cet été, le centre de loisirs du groupe scolaire Guest sera fermé. Les enfants seront probablement accueillis à Renan avec des animateurs qu'ils connaissent déjà en général. Ils ne seront pas perdus.
- Dernière étape : végétalisation des cours et des toits de l'école.

8) Coopérative

- Solde de 3500€ en début d'année (excédent de 800€ par rapport à l'année dernière)
- Dépenses :
 - 450€ pour le projet poussins
 - Achats de trottinettes
- Récolte 1er appel aux dons des parents : un peu plus de 2800€
- Chaque classe a bénéficié d'une régie d'avance de 150€ pour financer du petit matériel et des fournitures.
- La coopérative aide également à financer les sorties scolaires.
- Vente de photos en cours

Fin de séance à 19h.